



Commission scolaire
des **Patriotes**

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2016

ÉCOLE LE TOURNESOL

ANNÉE 2018-2019

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école le Tournesol est une école de 508 élèves de la Commission Scolaire des Patriotes. L'école d'une étage a été inaugurée en 1980. Elle est située dans un quartier résidentiel de la ville de Beloeil en Montérégie. Le milieu de vie est agréable avec de nombreux parcs et d'arbres matures.

L'indice de défavorisation de notre école est peu élevé et les parents s'intéressent à la vie scolaire de leur enfant. Les conditions sont plutôt favorables pour assurer la réussite des élèves. Le personnel qui œuvre auprès des élèves est généralement stable.

LE PLAN DE RÉUSSITE ET LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : LE TOURNESOL
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Développer chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2018-2019, diminuer de 1% le nombre d'élèves qui obtiennent 65% et moins au résultat disciplinaire du bulletin final en mathématiques

INDICATEUR :	CIBLE FINALE :	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :	ANNÉE D'APPRÉCIATION :
Résultats des élèves qui obtiennent 65% et moins au bulletin en juin, au résultat disciplinaire en mathématiques. 2013-2014 = 5% 2015-2016 = 7% 2014-2015 = 5% 2016-2017 = 7.6%	Pour 2015-2016 : 5,4% Pour 2016-2017 : 4,6% Pour 2017-2018 : 4,5% Pour 2018-2019 : 3,9%	LUMIX et GPI	2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>

MOYENS (comment)	RESPONSABLE	DURÉE	RESSOURCES
1. Mise à jour d'une planification annuelle en lien avec la progression des apprentissages et les SAE.	Enseignants et enseignantes titulaires,	Tout au long de l'année	Équipe d'enseignants et d'enseignantes par niveau et nos orthopédagogues et CP
2. Enseignement explicite de la démarche commune en résolution de problèmes dans toute l'école. <i>Présenter et remettre la progression de la démarche aux nouveaux enseignants en début d'année.</i>			
3. Deux SAE par étape, minimalement, sauf pour les élèves de 1 ^{re} année et du groupe de formation adaptée			

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** LE TOURNESOL

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Amener l'élève à devenir responsable de son travail, de ses engagements et de ses attitudes.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2018-2019, maintenir 3 d'activités aux élèves de 3^e cycle et au groupe F.A. en lien avec la diversité professionnelle.

INDICATEUR : Le nombre d'activités offertes aux élèves du 3 ^e cycle et au groupe F.A. Formation adaptée au courant de l'année.	CIBLE FINALE : Maintenir au moins 3 activités dans l'année.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Décompte des activités	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	---

MOYENS (comment)		RESPONSABLE	DURÉE	RESSOURCES
1.	Présentation des différents parcours au secondaire (6 ^e année et groupe de formation adaptée).	Direction et enseignants	Septembre et février	Direction adjointe de l'école Polybel
2.	Comité transition primaire-secondaire	Direction d'école et enseignante de 6 ^e année	Septembre à juin	Conseillers pédagogiques, ressources éducatives

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** LE TOURNESOL

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Développer chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2018-2019, augmenter de 1% le résultat global moyen à la compétence lire des textes variés des garçons et maintenir celui des filles pour chaque cycle au bulletin final.

INDICATEUR : Résultat des élèves au sommaire du bulletin à la compétence Lire des textes variés.	CIBLE FINALE : 2018-2019 Augmenter le sommaire du bulletin de la compétence lire à partir des données de juin 2019 1 ^{er} cycle : 78,5% à 79,5% 2 ^e cycle : 80% à 81% 3 ^e cycle : 74% à 75%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : LUMIX et GPI Résultats au bulletin de juin 2018	ANNÉE D'APPRÉCIATION 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>																								
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">2016-2017</th> <th colspan="2">2017-2018</th> </tr> <tr> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> <th>Filles</th> <th>Garçons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{er} cycle</td> <td>84.5%</td> <td>82.5%</td> <td>82%</td> <td>78,5%</td> </tr> <tr> <td>2^e cycle</td> <td>81%</td> <td>77%</td> <td>83%</td> <td>80%</td> </tr> <tr> <td>3^e cycle</td> <td>76%</td> <td>70%</td> <td>79%</td> <td>74%</td> </tr> </tbody> </table>		2016-2017		2017-2018		Filles	Garçons	Filles	Garçons	1 ^{er} cycle	84.5%	82.5%	82%	78,5%	2 ^e cycle	81%	77%	83%	80%	3 ^e cycle	76%	70%	79%	74%			
		2016-2017		2017-2018																							
	Filles	Garçons	Filles	Garçons																							
1 ^{er} cycle	84.5%	82.5%	82%	78,5%																							
2 ^e cycle	81%	77%	83%	80%																							
3 ^e cycle	76%	70%	79%	74%																							

MOYENS (comment)		RESPONSABLE	DURÉE	RESSOURCES
1.	Enseignement explicite des stratégies de lecture.	Enseignants, orthopédagogues Direction	Tout au long de l'année 2018-2019	Au besoin, accompagnement et/ou formation par la C.P. en français
2.	Exploitation du continuum en lecture, entretien de lecture, utilisation d'une banque d'entretiens de lecture en lien avec les livres utilisés à l'école (un minimum de 1 par année) <i>Prévoir une rencontre pour les nouveaux enseignants</i>			
3.	Mise à jour de la planification globale par niveau et utilisation des SAE			

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS:	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : LE Tournesol
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Développer chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2018-2019, augmenter de 1% le résultat global moyen au bulletin final à la compétence écrire des textes variés des garçons et maintenir celui des filles pour chaque cycle.

INDICATEUR : Le résultat global moyen en écriture par cycle de l'année 2018-2019 chez les garçons pour la compétence «écrire» et maintenir celui des filles.	CIBLE FINALE : 2018-2019 Augmenter de 1% le résultat global moyen au bulletin final à la compétence écrire des textes variés des garçons et maintenir celui des filles pour chaque cycle		MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : LUMIX et GPI Résultats au bulletin de juin 2018	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>	
		Garçons			Filles :
	1 ^{er} cycle :	73,5%			80%
	2 ^e cycle :	82,5%			77,5%
	3 ^e cycle :	79%	74%		

MOYENS (comment)	RESPONSABLE	DURÉE	RESSOURCES
1. Les stratégies d'écriture (enseignement explicite, règles CINÉ, code de correction commun, etc)	Enseignants, orthopédagogues	Tout au long de l'année	Orthopédagogues, accompagnement ou formation par la C.P. en français.
2. Utilisation des grilles de correction.	Enseignants.		
2. Une modalité d'écriture cursive dès la première année	Enseignants.		
4. Mise à jour de la panification globale par niveau et utilisation de SAE	Enseignants		

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS en juin 2016	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : LE TOURNESOL
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Développer chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter le taux de persévérance de 42,3% (cohorte 2009-2010) à 50% des élèves inscrits dans le parcours axé sur l'emploi (FPT) d'ici juin 2015
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2018-2019, suivre la cohorte d'élèves HDAA en formation adaptée (FA) et maintenir le nombre de ceux-ci qui progressent d'un profil à un autre en lecture et en écriture ou atteindre une augmentation significative de 10% dans leur profil.
--

INDICATEUR : Maintenir ou améliorer les résultats en lecture et en écriture à la fin de l'année scolaire.	CIBLE FINALE : Maintenir un taux de 100% des élèves qui auront progressé de 10% et plus dans les deux compétences.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : LUMIX ou GPI Les profils des élèves de la classe F.A.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	---

MOYENS (comment)		RESPONSABLE	DURÉE	RESSOURCES
1.	Faire vivre des situations d'apprentissage en français différenciées : flexibilité, adaptations, modification.	Enseignantes titulaires, l'orthopédagogue	Tout au long de l'année	Orthopédagogue, C.P. en adaptation scolaire, au besoin
2.	Poursuivre le développement des aides technologiques (ex. logiciel Word Q et autres) en classe et à la maison afin de faciliter les progrès aux apprentissages.			

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :


MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : LE TOURNESOL
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Responsabiliser l'élève face à sa santé psychologique, physique et sociale	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ». Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP)
--	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2018-2019, augmenter d'au moins 1% le sentiment de sécurité des élèves
--

INDICATEUR : En 2014-2015 Résultats au sondage auprès des élèves : 91% (tous les élèves de 3 ^e - 4 ^e -5 ^e - 6 ^e années et groupe F.A. formation adaptée) Sondage auprès des parents : 99,23%	CIBLE FINALE : Passer de 91% à 92% des élèves pour le sentiment de sécurité	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Sondage (Survey Monkey) auprès de la clientèle au 3 ans.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	---

MOYENS (comment)		RESPONSABLE	DURÉE	RESSOURCES
1.	Uniformiser les pratiques d'encadrement en continuant le mode de vie positif.	Tous les intervenants de l'école	Tout au long de l'année 2018-2019	Accompagnement et/ou perfectionnement par :  Ateliers en classe pour les élèves avec TES et psychoéducatrice, au besoin.
2.	Poursuivre notre « Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation » à l'aide de notre mode de vie positif			

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Tournesol

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Responsabiliser l'élève face à sa santé psychologique, physique et sociale	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2018-2019, maintenir 3 activités de sensibilisation sur la saine alimentation

INDICATEUR : Le nombre d'activités de promotion pour une saine alimentation.	CIBLE FINALE : Réalisation de trois activités de sensibilisation par année.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Réalisation des activités de sensibilisation à une saine alimentation.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE	DURÉE	RESSOURCES
1. Sensibiliser les parents et les élèves sur les saines habitudes alimentaires (ex.: message aux parents via la communication aux répondants)	Direction, enseignants.	3 parutions /année	Info- Tournesol
2. Activités au service de garde : défis 5-30, défis tchin-tchin et défis berlingot.	Éducatrices et éducateurs.	Selon les dates des défis	Site internet.

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier

Nom de l'établissement : LE TOURNESOL

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :
Responsabiliser l'élève face à sa santé psychologique, physique et sociale

COMMENTAIRES (au besoin) :

PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2
Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études

BUT 4
L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

4.3 Mode de vie physiquement actif

OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :
Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ».

Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2018-2019, augmenter de 1% l'endurance physique cardiovasculaire chez les jeunes en utilisant la course continue pour les 2^e, 4^e et 6^e année (Épreuve unique)

INDICATEUR :
Le nombre d'élèves qui réussissent l'épreuve d'endurance.

CIBLE FINALE :
Nous ciblons 95% et plus.

cohorte	2017		2018		2019
	G	F	G	F	
2 ^e année	81%	87%	97%	97%	
4 ^e année	91%	97%	91%	98%	
6 ^e année	95%	89%	97%	97%	

MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :
À l'aide de l'épreuve de course continue de la C.S
Standards :
5 minutes ----- 2^e année
10 minutes ----- 4^e année
15 minutes ----- 6^e année

ANNÉE D'APPRÉCIATION :
2015-2016 :
2016-2017 :
2017-2018 :
2018-2019 :

MOYENS (comment)		RESPONSABLE	DURÉE	RESSOURCES
1	Mois de l'activité physique	Comité sportif, enseignants en éducation physique	Mois de mai	ISO-ACTIF isoactif.rseq.ca Grand Défi Pierre Lavoie, https://www.legdpl.com/ Programme BOKS bokskids.ca/fr
2.	Marchathon-marathon	Comité sportif, enseignants en éducation physique	Une demi-journée	
3.	Participation au défi Pierre Lavoie	Enseignants spécialistes en éducation physique	Le mois des cubes énergie	
4.	Participation des élèves de 6 ^e année au crosscountry	Enseignants spécialistes en éducation physique	Automne 2018	
5.	Période d'activités physiques dirigées au SDG le matin (programme BOK)	Éducatrices et éducateurs au service de garde	2/jrs semaines(automne et printemps)	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : LE TOURNESOL
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Amener l'élève à devenir responsable de son travail, de ses engagements et de ses attitudes.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
---	-----------------------------------	---

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2018-2019, maintenir deux activités significatives pour promouvoir l'offre de service pour le secondaire.

INDICATEUR : Le nombre d'activités significatives de promotion offertes aux élèves de 6 ^e année et aux parents.	CIBLE FINALE : Deux activités en 2018-2019	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Réalisation des activités	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE	DURÉE	RESSOURCES
1. Visite, à la CFP par les élèves du 3 ^e cycle aux 2 ans.	Direction.	Pendant l'année.	Direction adjointe CFP.
2. Participation au passage primaire secondaire.	Direction et enseignants du 3 ^e cycle.	Pendant l'année.	C.S. des Patriotes.
3. Invitation de parents ou autres à venir présenter leurs parcours d'études et leurs métiers.	Enseignants du 3 ^e cycle.	Pendant l'année.	Parents des élèves.

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2018-2019. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 30 novembre 2018.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion _____. Le numéro de la résolution est le :

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____ Date : _____

Direction générale adjointe: _____ Date : _____